

**ARRETE PORTANT INSCRIPTION SUR LE
TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT AU GRADE
D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE
AU TITRE DE L'ANNEE 2024**

La Présidente du SIAEP de la Vallée de la Glaise,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

Vu l'arrêté fixant les lignes directrices de gestion en date du 29/12/2020,

ARRÊTE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe est fixé comme suit pour l'année 2024 :

| Rang de classement | Identité de l'agent | Date d'avancement |
|--------------------|---------------------|-------------------|
| 1 | BRULE DORIANE | 01/03/2024 |

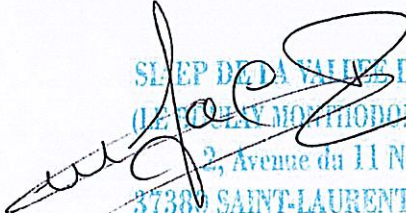
| | Nombre de femmes | Nombre d'hommes |
|--------------|------------------|-----------------|
| Promouvables | 1 | 0 |
| Inscrits | 1 | 0 |

Article 2 : Madame la Secrétaire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié ou affiché.

Fait à Saint-Laurent-en-Gâtines, le 05/03/2024
La Présidente,

Madame Isabelle SENECHAL

La Présidente,
o certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
o informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, dans un délai de deux mois à compter, de la publication du présent arrêté.


SIAEP DE LA VALLEE DE LA GLAISE
(LE FOLEY MONTHODON ST-LAURENT)
2, Avenue du 11 Novembre
37380 SAINT-LAURENT-EN-GÂTINES